LA MINE (la vinyole)

GP DU PUYMORENS

Rénovation & extension achevées en juin 2014

BREF APERÇU DE L'ESTIVE

Commune : Porté Puymorens (66760)
Nom de l'estive : PUYMORENS
Superficie de l'estive : 2 341 ha dont 310 ha d'estive ovine

Propriétaires fonciers : communal

Gestionnaire de l'estive : Groupement pastoral du Puymorens *(24 éleveurs dont une 10aine de locaux + éleveurs de l'Aude, de l'Ariège et espagnols)*

Maitrise du foncier : bail pastoral
Plan de gestion pastoral : en vigueur *(réalisation 1999)*

Troupeaux transhumants : 400 brebis *(quartier Vignole - Mine)* + 470 bovins ≈ + 230 équins ≈ *(7 quartiers)*

Durée de l'estive ovine : ≈ 3 mois (de juillet à septembre)

Personnes en charge du gardiennage : 1 berger et 1 vacher salariés saisonniers à temps complet pendant la durée des estives + 1 mois avant pour le vacher pour la préparation de l'estive *(remise en état des clôtures)*

Hébergements pastoraux :
* **berger : 1 cabane restaurée en 2013-2014 et agrandie** ***(ci-contre)***
  (1re utilisation : estive 2014)
* vacher : il rentre à son domicile chaque soir dans la vallée

Contexte territoire «assez» simple : Site Natura 2000 « Massif Carlit Capcir Campcardos », PNR Pyrénées Catalanes, Station de ski Porté-Puymorens, grande fréquentation hivernale et d'intersaison du site

Accès à l'estive ovine : piste jusqu'à la cabane puis accès pédestre

Projet de construction co-financé à 80% par :

Europe FEADER (40%)
UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

État FNADT (20%)
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Opération soutenue par l'État
FONDS NATIONAL D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Région Languedoc Roussillon (15%)
la Région Languedoc Roussillon

Pyrénées Orientales - le département (5%)
PYRÉNÉES ORIENTALES le Département

(partenariat mobilier pastoral PNR / GP)
Parc naturel régional des Pyrénées catalanes
Parc del Pirineu català

LA MINE

GP DU PUYMORENS

LE PROJET

Avant... la même cabane mais dans un état très dégradé et plus petite

Objectif : garantir au berger salarié des conditions de logement appropriées aux besoins du GP et aux enjeux du territoire, par la rénovation, l'agrandissement et l'aménagement de la cabane pastorale du secteur ovin

Utilisation : les 3 mois de présence sur l'estive *(de juillet à septembre)*

Localisation : 2130 m d'altitude, lieu-dit «La Vinyola - La Mine», position moyenne-basse sur l'estive ovine, façade principale Sud Est

Foncier parcelle d'implantation :
. Communal
. Terrain et cabane inclus dans la CPP
. Loyer : mise à disposition à titre gratuit

Réalisation : rénovation de l'existant (18 m²) + extension en cohérence avec l'existant (17 m²) + aménagements et équipements adaptés (35 m² au total)

Éléments généraux :

L'**estive ovine a été relancée en 2008** sur cet immense territoire du Puymorens, frontalier avec l'Andorre et l'Ariège, où ne pâturaient plus jusque là que bovins et équins.

Le secteur attribué aux brebis à l'ouest de l'estive *(station de ski)* est partiellement partagé avec des chevaux. La **présence permanente d'un berger est indispensable**, compte tenu du contexte prégnant de **prédation** *(ZPP Carlit-Campcardos)*, de l'**absence de clôtures** sur le secteur ovin et de la **fréquentation** du site, à proximité du col du Puymorens et de l'Andorre.

Dès 2008, le berger loge dans une cabane pastorale des années 1960 située sur l'estive. Mais l'état de cet hébergement n'est pas acceptable et le GP projette d'y **entreprendre des travaux pour le rendre dignement habitable**. Des repérages de sites potentiels permettent d'évaluer la pertinence de la localisation de la cabane au regard de la gestion pastorale actuelle tout en tenant compte de l'exposition à un vandalisme malheureusement récurrent. Il est toutefois décidé de **pérenniser l'existant en y apportant des améliorations notables**. La cabane a été utilisée pour la 1re fois lors de la saison d'estive 2014, à la grande satisfaction exprimée des bergers salariés *(2 familles se relayaient)*.

INTÉRÊTS, FORCES DU PROJET

- Contexte local avantageux : bonne entente GP/Mairie et GP/Station
- Bâti pré-existant avec mûrs en état correct
- Président du GP (éleveur bovin) fortement impliqué tout au long du projet (secteur ovin)
- Chantier coordonné scrupuleusement et équipe de travaux bien investie, malgré des conditions difficiles de haute montagne
- Cabane énergétiquement autonome
- Partenariat territorial exemplaire GP/PNR sur création de mobilier pastoral en bois local (pin sylvestre de La Matte) par ébéniste local (1 des actions pilotes de la Charte Forestière de la vallée du Carol - financement d'1 partie du mobilier)

DIFFICULTÉS, CONTRAINTES

- Cabane située dans espace très fréquenté (station de ski et proximité col du Puymorens), impliquant des risques non négligeables de vandalisme (expériences passées de dégradation et de vol)
- Assiduité requise pour surveillance et entretien des systèmes d'approvisionnement en eau (captage, filtre UV, vidanges) et électricité (batterie, panneaux solaires à installer et retirer chaque année)

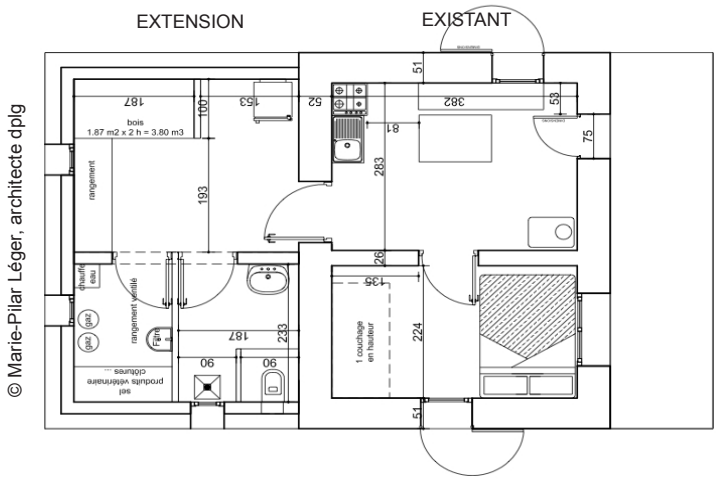

© Marie-Pilar Léger, architecte dplg

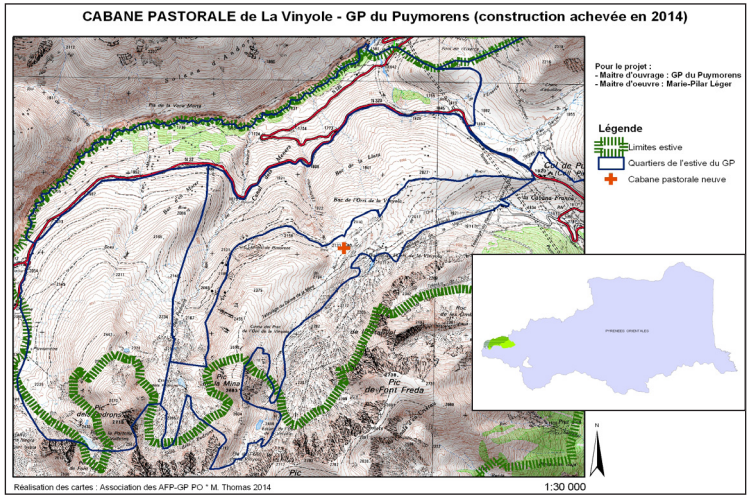

QUELQUES DÉTAILS...

...DE CONSTRUCTION :

- ***Existant amélioré :*** 2 pièces reliées par l'intérieur (non connectées au départ), 1 porte accès extérieur maintenue, l'autre transformée en fenêtre, reprise étanchéité des murs et du toit
- ***Extension :*** même type de construction que l'existant (fondations béton)
- ***Murs extension :*** montés en maçonnerie pierres traditionnelle
- ***Toit :*** végétalisé, revêtement et étanchéité entièrement repris

...D'ÉQUIPEMENTS & D'AMÉNAGEMENTS :

- ***Composition :*** 1 pièce de vie (kitchenette équipée / salle), 1 chambre, 1 salle d'eau (lavabo + douche + wc sec), local technique (accès par intérieur pour limiter les accès extérieurs et le vandalisme)
- ***Eau :*** captage source 350 m en amont, filtres + traitement UV pour potabilisation, eau chaude (chauffe-eau gaz)
- ***Électricité :*** générateur photovoltaïque 140 Wc, batterie acide 12V 230 Ah Banner au Gel, convertisseur 12V 800W, 2 panneaux démontables, sur préau chassis métallique
- ***Assainissement :*** système autonome d'évacuation et traitement des eaux grises (évier, lavabo, douche) vers fossé filtrant
- ***Isolation, aération, ouvertures/fermetures :*** murs non doublés, 1 à 2 fenêtres / pièce, volets acier (portes et fenêtres)
- ***Chauffage :*** poêle à bois
- ***Cuisson, réfrigération :*** 4 feux gaz (grandes bouteilles), frigo gaz
- ***Fabrication de mobilier pastoral en bois local :*** 1 meuble de cuisine, 1 table, 1 petit banc, 2 bancs-coffre-lit, 1 lit avec tiroir

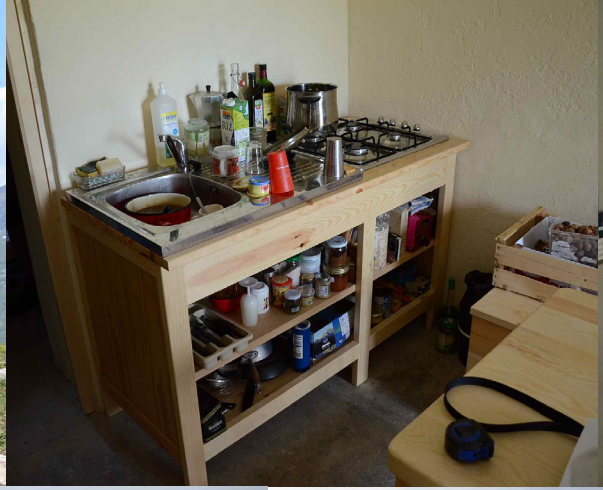

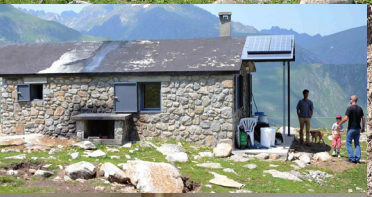

MrAPPLE

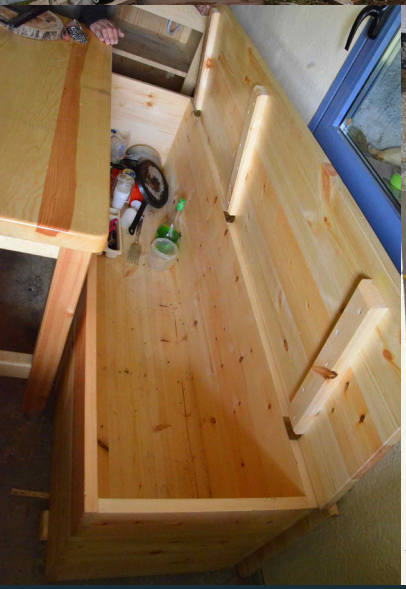

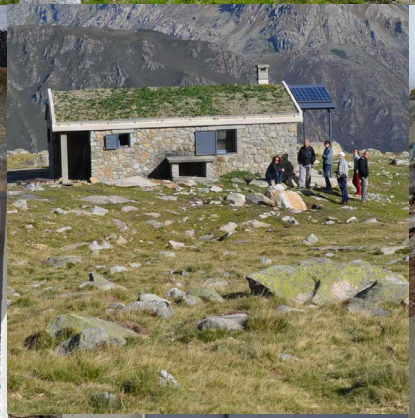

PORTFOLIO * CABANE DE LA MINE (PUYMORENS)

CALENDRIER DE RÉALISATION : un projet de 4 ans

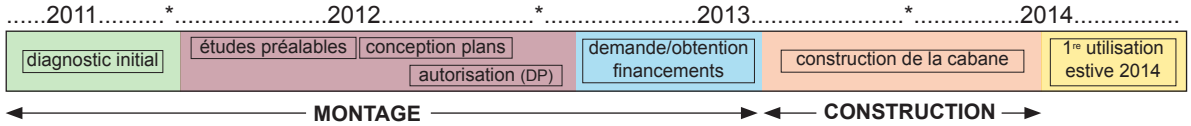

COÛT DE RÉALISATION

Dépenses de réalisation	HT	Financement du projet	HT
Financées à 80%	***93 598***	***Co-financeurs publics (80%)***	***74 878***
Travaux Maitrise d'œuvre	88 205 5 393	Europe (FEADER) 40% État (FNADT) 18,9% RÉGION LR 15,8% CG 66 (5,3%)	37 439 17 690 14 788 4 961
Non financées	***4 200***	***Apports fonds propres GP***	***22 920***
Etude d'incidences N2000 Etude hydrogéologique Petit mobilier	1 400 1 000 1 800	Autofinancement des 20% restants sur les postes cofinancés (travaux/héliportage/MO) Autofinancement Frais supplémentaires non subventionnés	18 720 4 200
TOTAL	**97 798**	**TOTAL**	**97 798**

Maitre d'ouvrage : Groupement pastoral du Puymorens
Maitre d'oeuvre : Marie-Pilar Léger, architecte dplg (Tarascon, 09)
Entreprises artisanales locales et pyrénéennes :
Renovbat Scop (gros oeuvre-maçonnerie), Sarl Will (menuisier-ébéniste), Talazac Énergie (installateur solaire), David Llombart Plomberie, TMC Artisanat

Montage du projet : études préalables, autorisations, avis, requis et obtenus

- Avis favorable de la commune (délibération du Conseil municipal)
- Évaluation des incidences Natura 2000 (Chevallier H.)
- Étude hydrogéologique Conseil, envisageant les dispositifs adéquats d'approvisionnement en eau et d'assainissement (Salvayre H.)
- Avis favorable du RTM après expertise des risques naturels (avalanches, inondations, etc.)
- Avis favorable de la Station de ski
- Analyses d'eau de la source favorables
- Avis favorable de l'ARS et de l'Hydrogéologue agréé avec préconisations de filtration UV
- Avis favorable du Service Environnement de la DDTM
- Déclaration préalable obtenue en mars 2013